



Rando des passeurs

Chapelle-des-Bois dimanche 1 juillet 2018

Bulletin d'inscription (9, 13, 20 km)

(Attention ! Pour les groupes, inscrire les participants de chaque parcours sur des feuilles différentes)

Si groupe : Nom du responsable	Participants				Parcours			€
	Nom	Prénom	Adresse	Portable	9 km	13 km	20 km	
<i>Exemple :</i>	<i>Dupont</i>	<i>Joël</i>	<i>235 Fg de la Croix Mijotte 21000 Dijon</i>	<i>06 02 01 25 45</i>		<i>X</i>		5 €

TOTAL :

Vous emporterez avec vous une provision d'eau suffisante, des vivres de course pour les éventuels petits creux, ou un pique-nique.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutif à un mauvais état de santé.
 Chaque marcheur se verra remettre lors de la validation de son inscription un passeport validant sa participation.
 Il signera en échange un document dans lequel il reconnaît être en bonne condition physique.
 Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Envoyez vos inscriptions à l'adresse suivante :
 Le Mur aux fleurs de Lys
 à l'attention de :
 Bénédicte Cretin
 2058 rue du Vivier
 39220 Bois d'Amont

Joignez à votre inscription un chèque du montant total libellé à l'ordre de: "Le mur aux Fleurs de Lys"
 Les repas seront encaissés sur place.